

DEAF

DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT FAMILIAL

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et règlementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

L'assistant familial se voit confier à plein temps des enfants en danger ou issus de familles en difficulté, dans le cadre de mesures de placement familial ordonnées par la justice ou prises par l'ASE (aide sociale à l'enfance) et aussi dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale et thérapeutique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation sont élaborés dans la logique de ce référentiel. Ainsi, à l'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité de :

- ▶ Proposer un accueil de qualité aux enfants qui leur sont confiés
- ▶ Les amener à développer tout leur potentiel
- ▶ Se positionner et affirmer son identité professionnelle d'assistant familial
- ▶ Intégrer son action dans le cadre d'un travail d'équipe pluriprofessionnelle

CONSTRUCTION DU PARCOURS DE FORMATION

La formation comprend 240 heures d'enseignement théorique réparties sur trois domaines de formation (DF).

DF1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140H)

- ▶ Hygiène, santé, alimentation nutrition, sécurité
- ▶ Besoins physiques et psychiques de l'enfant
- ▶ Développement de l'enfant et de l'adolescent
- ▶ Attachement, séparation
- ▶ L'accueil de l'enfant placé



Intitulé de la certification

Diplôme d'État d'Assistant Familial

Code RNCP : 4500

Code CPF : 239953

Niveau à la sortie

Niveau 3 (Infrabac)



Lieux de formation

ASKORIA Rennes et Saint-Brieuc



Durée

En centre : 240 H soit 40 jours sur une amplitude de 18 à 24 mois



Contacts

L'équipe Conseil Orientation et Formation d'ASKORIA construit avec vous le parcours de formation le plus adapté.

Des réunions d'information en ligne et des rencontres de l'orientation sont proposées régulièrement sur nos territoires.

Informations et contacts
sur askoria.eu



Prérequis

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial s'adresse aux assistants familiaux agréés en situation d'emploi.

Elle doit être suivie par tout assistant familial, dans un délai de trois ans après la signature du premier contrat de travail.



Validation des compétences

Le diplôme s'obtient par la validation de chacun des domaines de certification en obtenant au moins 10/20 de moyenne pour chacun des 3 domaines de compétences.



Procédure d'admission

1. Créez votre compte candidat en ligne.
2. Vérifiez la faisabilité de votre projet auprès de l'équipe Conseil en Formation d'ASKORIA

Si vous n'avez pas d'accès Internet, appelez l'école ASKORIA la plus proche de chez vous pour contacter l'équipe Conseil :

ASKORIA Rennes :
02 99 59 41 41
ASKORIA Lorient et ASKORIA
Vannes : 02 22 21 20 35
ASKORIA Saint-Brieuc :
02 96 78 86 20
ASKORIA Morlaix :
02 98 63 23 00

- ▶ Dynamique de l'accueil familial
- ▶ Méthodologie de l'action professionnelle

DF 2 : Accompagnement éducatif de l'enfant (60H)

- ▶ Famille et culture
- ▶ Autonomie de l'enfant
- ▶ Développement global de l'enfant
- ▶ Conduites à risques
- ▶ Place des apprentissages
- ▶ Insertion sociale
- ▶ Approche de la famille
- ▶ Interculturalité

DF 3 : Communication professionnelle (40H)

- ▶ Cadre de l'exercice professionnel (cadre juridique et institutionnel de l'accueil familial)
- ▶ Acteurs concernés par le placement
- ▶ Communication professionnelle (outils...)
- ▶ Protection de l'enfance
- ▶ Statut de l'Assistant Familial
- ▶ Travail d'équipe
- ▶ Droit de l'enfant et de la famille

Modalités pédagogiques

La formation est organisée en alternance avec le milieu professionnel. Un accompagnement individualisé est assuré par un référent professionnel (désigné lors du stage préparatoire obligatoire de 60 heures, organisé par l'employeur).

Vous bénéficiez d'une pédagogie concrète en prise directe avec la réalité professionnelle :

- ▶ Apports théoriques.
- ▶ Travaux dirigés en petits groupes sur des thématiques liées à l'exercice professionnel.
- ▶ Ateliers ancrés dans la pratique professionnelle.
- ▶ Programmation alternant les temps professionnels et les temps en centre de formation.
- ▶ Une pédagogie qui favorise une démarche réflexive et s'appuie sur le groupe.
- ▶ Une pédagogie active qui encourage l'implication des stagiaires dans leur parcours de formation et leur préparation à la prise de parole.
- ▶ Un accompagnement personnalisé.